



## MANIFESTATION DU 21 JANVIER

## Le bilan continue à soulever la polémique

Le nombre des décès suite à la marche organisée dimanche dernier par les catholiques ne fait pas toujours l'unanimité. Alors que la Monusco parle de six morts, l'ONG Acaj en répertorie neuf, et la police deux. A l'instar du bilan, des réactions divergent également selon l'angle du prisme d'observation de l'événement.

La mission onusienne en République démocratique du Congo, appuyée par des organisations de la société civile, a établi un bilan provisoire d'au moins six personnes tuées à Kinshasa et d'au moins soixante-trois personnes blessées lors de la répression par les forces de l'ordre de la manifestation dans plusieurs villes du pays. La Monusco a également souligné que pour fuir cette répression, certains manifestants ont dû trouver refuge dans ses installations situées sur l'avenue des Poids Lourds à Limete/Kingabwa.



Page 2

Des manifestants/Photo Adiac

## ÉLECTIONS COMBINÉES

## Plus que onze mois !



Les Congolais doivent se rendre aux urnes le 23 décembre 2018

Consolidation du fichier électoral, sensibilisation de la population à la machine à voter, préparatifs de la tripartite CNSA-gouvernement-Céni et élaboration des mesures d'application de la loi électorale sont les activités en cours à la centrale électorale. Tout laisse croire qu'on y prend très au sérieux les échéances électorales déroulées dans le tout dernier calendrier électoral qui fixe à la date du 23 décembre 2018, les élections combinées présidentielle, législatives et provinciales. Cependant, elle se déroule dans l'indifférence la plus totale des acteurs politiques qui n'y trouvent pas un grand intérêt.

Pourtant, les partis et autres formations politiques ne disposeront que de quinze jours soit du 24 juin au 8 juillet 2018 au lieu de 30 habituellement prévus pour déposer les candidatures dans les différentes circonscriptions électorales. Une véritable course à la montre !

Page 4

## SECTEUR MINIER

## De l'or plus que prévu à Kibali



Creuseurs artisanaux de l'or/Radio Okapi

Le comité de gestion de Kibali Randgold est assuré de dépasser son objectif initial de produire sept cent mille onces au cours de l'actuel exercice. Une bonne nouvelle pour le pays qui assiste enfin à la reprise d'un secteur qui tire sa croissance économique. La société a déjà payé à l'État congolais et aux Congolais la somme de deux cent vingt-cinq milliards de dollars américains sous forme d'impôts, de permis d'infrastructures et des salaires, a précisé son comité de direction. La direction générale estime donc que cette production va propulser réellement le pays parmi les plus grands producteurs en Afrique et même dans le monde.

Page 4

## MANIFESTATION DU 21 JANVIER

## Le bilan continue à soulever la polémique

**Le nombre des décès suite à la marche organisée dimanche dernier par les catholiques ne fait pas toujours l'unanimité. Alors que la Monusco parle de six morts, l'ONG Acaj en répertorie neuf, et la police deux. A l'instar du bilan, des réactions divergent également selon l'angle du prisme d'observation de l'évènement.**

La mission onusienne en République démocratique du Congo, appuyée par des organisations de la société civile, a établi un bilan provisoire d'au moins six personnes tuées à Kinshasa et d'au moins soixante-trois personnes blessées lors de la répression par les forces de l'ordre de la manifestation dans plusieurs villes du pays. La Monusco a également souligné que pour fuir cette répression, certains manifestants ont dû trouver refuge dans ses installations situées sur l'avenue des Poids Lourds à Limete/Kingabwa.

Pour sa part, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a dit avoir recensé au total deux cent quarante-sept personnes arrêtées à Kinshasa dont cent cinquante-cinq étaient encore en détention dans la capitale et huit à Goma, dans le Kivu. Des chiffres contredits par la police nationale congolaise qui a évoqué, par l'entremise de son porte-parole, le colonel Muanamputu, deux morts.

#### Des enquêtes crédibles sur ces incidents

Lors d'une conférence de presse organisée en marge de cette manifestation, l'Acaj a annoncé que les organisations des droits de l'homme et les familles des victimes seraient en train de constituer un dossier d'informations à déposer à la Cour pénale internationale (CPI). « Nous condamnons fermement la répression



Des manifestants Photo Adiac

*sanglante de la marche du 21 janvier 2018 et exigeons une enquête internationale afin que les plus hauts responsables soient poursuivis en justice* », avait soutenu le président de cette ONG, Me Georges Kapiamba, indiquant que plusieurs personnes avaient été arrêtées, détenues et torturées dans des cachots de la police et de l'armée.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui s'est dit « préoccupé par la mort d'au moins six personnes » lors de cette marche, a appelé les autorités congolaises « à mener des enquêtes crédibles sur ces incidents » et à traduire les responsables en justice. Tout en

exhortant les forces de sécurité congolaises à faire preuve de retenue et à faire respecter les droits du peuple congolais à la liberté d'expression et de réunion pacifique, M. Guterres a également appelé au plein respect des lieux de culte. Le secrétaire général de l'ONU a, par ailleurs, invité les acteurs politiques congolais à « œuvrer pour la mise en œuvre complète de l'accord politique du 31 décembre, qui reste la seule voie viable vers la tenue des élections, le transfert pacifique du pouvoir et la consolidation de la stabilité en RDC ». Dans la même lancée, la communauté internationale, qui appelle aussi à la retenue, condamne la répression par

le sang de cette marche et plaide pour des enquêtes en vue d'établir les responsabilités.

La majorité, quant à elle, a dénoncé « le comportement téméraire et incivique » des laïcs catholiques. Son porte-parole, André Alain Atundu, a notamment indiqué que la coalition au pouvoir était « gravement préoccupée par le comportement téméraire et incivique d'un groupe de catholiques laïcs de l'archidiocèse de Kinshasa, en panne d'une catéchèse évangélique contemporaine ». Pour ce dernier, cette structure de l'Eglise catholique, dont la marche du 21 janvier était la deuxième dans ce sens, agit « en complicité avec cer-

tains acteurs de la vie politique congolaise contre les intérêts de la RDC ». André-Alain Atundu accuse, par ailleurs, le Comité laïc de coordination (CLC) de cacher en son sein « des activistes politiques notoirement connus et facilement reconnaissables ».

Le CLC, rappelons-le, a déjà organisé deux marches pacifiques à travers le pays: celle du 31 décembre 2017 puis celle de dimanche dernier. Ces manifestations visent, selon cette structure, à obtenir le respect de l'accord politique du 31 décembre 2016 signé entre le pouvoir et l'opposition en décembre 2016 pour co-gérer le pays jusqu'aux élections.

**Lucien Dianzenza**

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-**  
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

#### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

#### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :  
Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :  
Clotilde Ibara  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

#### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteurs en chef :** Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
**Service Société :** Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

#### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

#### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

#### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

#### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

#### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

#### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

#### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

#### INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid :  
Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
**DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

#### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

#### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

#### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

#### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

#### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

# Augustin Bokili évoque des projets majeurs du Rénatelsat

**Le directeur général adjoint et directeur administratif et financier du Réseau national de télécommunications par satellite (Rénatelsat) a indiqué que cette entreprise publique qui sort de manière progressive et laborieuse d'une longue léthargie va tirer gain de cause du partenariat public-privé dont la loi est actuellement en examen au parlement.**

Le Rénatelsat a pu mettre en place trois grands projets de développement des télécommunications en RDC. Il s'agit du Backbone satellitaire, en partenariat avec une entreprise chinoise, du projet Congo-Sat relatif au lancement du satellite congolais avec une autre entreprise chinoise comme partenaire, et du projet qui concerne la télé médecine et la télé enseignement en collaboration avec une entreprise indienne. « Tous les trois projets ont été soumis au gouvernement et nous n'attendons que le feu vert des dirigeants pour leur exécution effective. Par rapports aux engagements financiers de la République, l'autorité est en train de voir dans quelle mesure offrir l'un des projets pour permettre de relancer le Rénatelsat, car jusque-là il n'y a eu que des contrats cadres, on attend donc leur finalisation et l'approbation du gouvernement afin que le Rénatelsat puisse jouer son rôle de manière idoine », a expliqué Augustin Bokili.

## La gestion du TNT

Pour l'année en cours, les deux départements de tutelle du Rénatelsat, à savoir les ministères des Communications et médias, et des Télécommunications, ont décidé de lui attribuer la gestion de la télévision numérique terrestre (TNT). « La TNT sera opérationnelle au cours de cette année 2018 ne fût-ce qu'en partie. Étant donné que le pays est très vaste, la RDC va bénéficier de cette technologie et cela va aller grandissant. Nous remercions nos deux tutelles pour les efforts fournis », a révélé le directeur général adjoint.

Parlant de la gestion des fréquences, Augustin Bokili a tenu à souligner que le Rénatelsat, en tant que diffuseur public et au regard du nouveau visage de l'audiovisuel congolais, s'occupera aussi du contrôle des utilisateurs des fréquences afin de voir comment trouver un « gateway ». Cet espace, a-t-il dit, doit être contrôlé en collaboration avec l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) et la Société congolaise des



Augustin Bokili, directeur général adjoint du Rénatelsat

postes et télécommunications. Il s'est aussi appesanti sur la « polémique » dans la distribution des fréquences entre Kinshasa et Brazzaville. « L'État congolais, par le biais du ministère des Communications et médias, a su réagir pour le démarrage de la télévision numérique terrestre qui résout ce problème de gestion des fréquences analogiques, car la TNT offre beaucoup de possibilités du moment qu'on peut placer plusieurs chaînes télé sur un canal numérique. On est donc en train de résoudre ce problème. Il y a eu moult réunions bipartites entre la RDC et Congo Brazzaville. Notre ministre des Communications et médias a su être à la hauteur dans la re-

cherche des solutions à cette question de gestion des fréquences analogiques entre les deux pays », a indiqué Augustin Bokili. Le directeur général adjoint du Rénatelsat a aussi spécifié qu'il n'y pas de chevauchement de compétence entre sa structure et l'ARPTC qui est un organe de régulation, « qui doit arbitrer entre les parties afin d'éviter le télescopage ». Le Rénatelsat, a-t-il poursuivi, vérifie en amont les critères et les conditions pour une entreprise qui veut exercer dans le secteur de l'audiovisuel et des télécoms. L'ARPTC, par contre, donne enfin l'autorisation d'exercer et d'attribution de fréquence. Mais dans le cadre de la TNT, tout est en train d'être réorganisé, parce qu'il s'agit actuellement d'une nouvelle définition de l'espace audiovisuel et des télécoms, a assuré Augustin Bokili.

Le Rénatelsat aura un grand rôle à jouer, avec la vérification de toutes les compatibilités dont le rapport sera soumis à l'ARPTC pour la décision finale. L'ARPTC va se charger du contrôle comme une sorte de police des télécoms, alors que le Rénatelsat aura suffisamment d'autonomie dans la gestion du TNT, a-t-il ajouté.

**Projet satellitaire**  
La RDC, a dit Augustin Bokili, devrait disposer du compteur de l'espace satellitaire pour permettre à l'État congolais d'enregistrer des revenus, auquel cas les sociétés de télécoms pourraient venir se greffer au Rénatelsat. Ces entreprises pourraient mutualiser les efforts pour favoriser la réduction de leur coût d'exploitation. Et pour le pays, cela pourrait être bénéfique pour se rendre compte de la manière dont ces entreprises gèrent les télécoms. Avec tout

ce qui se passe dans les réseaux sociaux, avance-t-il, on pourrait être à même de censurer certaines informations, comme cela se passe en Éthiopie, par exemple, où les privés ne font pas n'importe quoi. Même si l'on a libéralisé le secteur des télécoms, il va falloir voir comment redéfinir cette libéralisation. D'ailleurs, les opérateurs des télécoms voudraient qu'on revisite la loi en la matière qu'ils estiment être très dure. Mais comme on dit: « La loi est dure, mais c'est la loi ». Cependant, Augustin Bokili a assuré que tout pourra être facilité lorsque l'État disposera de son satellite au travers du Rénatelsat, les efforts sont en train d'être faits dans ce sens pour fédérer ces opérateurs et d'exercer un contrôle judiciaire de l'espace satellitaire. Directeur administratif et financier du Rénatelsat, Augustin Bokili n'a cependant pas divulgué le coût du projet Congo-Sat : « Quand l'État congolais a préconisé le partenariat public - privé, c'est pour que l'autre partenaire puisse nous apporter un financement adéquat. Le coût ne doit pas être supporté totalement par le gouvernement congolais. Il y a un apport financier du partenaire chinois au travers de l'Eximbank (banque chinoise tournée vers l'exportation)... ».

**Bokili exhorte...**  
Par rapport au développement, Augustin Bokili a déclaré : « La RDC doit vite se réveiller et se récupérer rapidement pour son développement. Nous avons tous les atouts pour nous développer. Ailleurs, dans d'autres pays, les choses sont en train d'avancer, nous devons, nos dirigeants et nous tous, mettre en tête que nous avons cette mission d'accompagner le chef de l'État dans le développement de ce pays », et de conclure: « Nous ne devons pas nous focaliser dans nos querelles intestines, mais plutôt trouver des solutions et essayer d'avancer sur le plan du développement. Les autres sont très avancés, nous sommes à la traîne. En tant que mandataire et dirigeant d'entreprise, nous ne pouvons pas rester silencieux pendant que les autres avancent alors que nous avons beaucoup plus de possibilités ».

**Martin Engimo**

## TRANSFERT

# Rebondissement du dossier de Bakambu à Beijing Guoan

**Le départ du joueur de Villarreal (Espagne) pour Beijing Guoan, en Chine, prendrait du plomb dans l'aile, au regard du dernier développement de cette actualité.**

On apprend que le club pékinois ferait face à des soucis sérieux. Dans un communiqué, indique l'Agence France presse, Beijing Guoan dément d'avoir signé un quelconque contrat avec l'attaquant international congolais et n'est pas officiellement informé du rachat de sa clause libératoire à Villarreal. Et pourtant, le club espagnol a, quelques jours auparavant, confirmé que la clause libératoire a été bel et bien respectée. Le club de Pékin s'étonne aussi de la déclaration du joueur de quitter Villarreal pour des raisons personnelles alors que des contacts ont bel et bien eu lieu.

Classé 9e de la D1 chinoise la saison dernière, Beijing Guoan tient cependant à



Cédric Bakambu

recruter un attaquant, indique-t-on. Mais l'on apprend, par ailleurs, que la Fédération chinoise de football a instauré depuis la fin de la saison passée une taxe exigeant de payer totalement des frais sur tous les transferts étrangers, afin de promouvoir les talents locaux.

L'évolution du dossier de transfert Bakambu devient donc assez confuse jusque-là. Pour rappel, l'attaquant international RD-congolais de Villarreal avait, selon des sources concordantes, signé un contrat de quatre ans avec Beijing Guoan pour un montant total de soixante-quatorze millions d'euros. Et la clause libératoire fixée par le club espagnol a été de quarante millions d'euros. Cédric Bakambu devrait, selon les estimations, toucher un salaire annuel de plus ou moins dix-huit millions d'euros. Il pourrait être le joueur africain le plus cher. Mais avec ce rebondissement, l'on attend voir l'issue de ce dossier.

**Martin Engimo**

## SECTEUR MINIER

## De l'or plus que prévu à Kibali

La mine devrait atteindre une production supérieure à sept cent mille onces d'or au cours de l'année 2018.



Creuseurs artisanaux de l'or / Radio Okapi

Le comité de gestion de Kibali Randgold est assuré de dépasser son objectif initial de produire sept cent mille onces au cours de l'actuel exercice. Une bonne nouvelle pour le pays qui assiste enfin à la reprise d'un secteur qui tire sa croissance économique. La société a déjà payé à l'État congolais et aux Congolais la somme de deux cent vingt-cinq milliards de dollars américains sous forme d'impôts, de permis d'infrastructures et des salaires, a précisé son comité de direction. Réagissant directement à ce dépassement attendu de l'objectif 2018, la direction générale estime que cette

production va propulser réellement le pays parmi les plus grands producteurs en Afrique et même dans le monde. La raison de cette assurance tient de la mise en service réussie du système souterrain automatisé et intégré de manutention et hissage de minerai qui permettra de faire entrer la société minière dans une ère de pleine production de l'or. Entre-temps, le défi que se fixe Kibali Randgold est d'arriver à accroître sa production souterraine et de terminer enfin la construction de la troisième centrale hydroélectrique d'Azambi.

Laurent Essolomwa

## FOOTBALL

## Remi Mulumba passe du Gazelec Ajaccio à Eupen

Le milieu défensif international congolais a été annoncé au Major League Soccer (MLS), le championnat professionnel nord-américain qui inclut le Canada et les États-Unis. Mais c'est à Eupen que Remi Mulumba a choisi de poursuivre sa carrière, après un passage au Gazelec Ajaccio, en L2 française. Il a donc signé pour un an et demi et pourra, pour la première fois, goûter la Jupiler Pro Ligue, championnat belge de première division. Eupen a confirmé l'arrivée du joueur qui sera sous la main du nouvel entraîneur, un certain Claude Makelele.

Eupen est menacé de relégation et connaît de sérieux soucis. Mulumba vient donc en renfort de stabilisation dans l'entourage de ce club, actuelle lanterne rouge avec seize points gagnés en vingt-deux journées de championnat. Au Gazelec Ajaccio, l'ancien joueur de Lorient a disputé douze matchs pour un total de 1066 minutes de temps



Remi Mulumba signe à Eupen

de jeu cette saison. Remi Mulumba a donc l'opportunité de l'accroître et participer à sauver Eupen de la relégation.

Martin Engimo

## ELECTIONS

## Plus que onze mois !

Les quartiers généraux des partis politiques restent figés et l'activité électorale semble se dérouler à l'indifférence totale de l'opinion nationale.

A l'heure où la situation politique semble plus préoccupante en République démocratique du Congo (RDC), la Commission électorale nationale indépendante (Céni) remplit tâche par tâche, ses obligations légales liées, notamment les préparatifs de la présidentielle, des législatives et des provinciales. Consolidation du fichier électoral, sensibilisation de la population à la machine à voter, préparatifs de la tripartite CNSA-gouvernement-Céni et élaboration des mesures d'application de la loi électorale sont les activités en cours à la centrale électorale. Tout laisse croire qu'on prend au sérieux les échéances électorales déroulées dans le tout dernier calendrier qui fixe à la date du 23 décembre, les élections combinées présidentielle, législatives et provinciales. Les politiques y croient-ils vraiment?

En temps normal, la consolidation du fichier électoral devait être suivie de près par l'ensemble de la classe politique congolaise, parce qu'étant une étape déterminante dans la répartition des sièges. Cependant, elle se déroule dans l'indifférence la plus totale des acteurs politiques qui n'y trouvent aucun intérêt. Et pour cause, nombreux sont ceux qui ne croient



Les Congolais doivent se rendre aux urnes le 23 décembre 2018

pas en la bonne foi de la Céni d'organiser les élections à la date prévue, au regard des reports qui ont caractérisé les précédents calendriers. L'on évoque également des éventuels changements qui doivent être opérés dans la structure chargée d'or-

ganiser les élections en RDC, le rejet de la machine à voter et une nouvelle transition sans le président Joseph Kabila.

A moins de dix jours du 31 janvier, date de la finalisation de l'identification et l'enrôlement des électeurs dans les derniers

centres d'inscription du Kasai, Kasai central, Luilu et Kamiji, c'est l'indifférence totale même dans les rangs des politiques originaires de ces coins. En outre, les quartiers généraux des partis politiques semblent figés alors qu'il n'y a plus que cinq mois avant la convocation de l'électorat pour les scrutins combinés du 23 décembre 2018. En effet, parmi les étapes importantes à franchir par la Céni pour la concrétisation des élections en décembre, se trouve la promulgation de la loi sur la répartition des sièges qui ouvrira définitivement la voie à la convocation de l'électorat et à l'ouverture des bureaux de réception et de traitement des candidatures. Au regard du calendrier, les partis et autres formations politiques ne disposeront que de quinze jours, soit du 24 juin au 8 juillet pour déposer les candidatures dans les différentes circonscriptions électorales. Une véritable course contre la montre !

La publication du calendrier électoral, en novembre dernier, avait notamment été saluée par la représentante américaine à l'ONU, Nikki Haley, et entérinée par les Nations unies. Sur le plan intérieur, elle n'avait pas suscité d'engouement au sein de la classe politique. L'intérêt de plusieurs opposants s'est plutôt focalisé sur la pression populaire pour obtenir le départ du président Joseph Kabila, démarche incarnée par les marches organisées par le Comité laïc de coordination.

Jeannot Kayuba

## MISSIONS DE L'ONU EN AFRIQUE

## L'organisation préconise de corriger la vulnérabilité des Casques bleus

Après la publication d'un rapport faisant état de quinze Casques bleus tués en République démocratique du Congo (RDC) en décembre dernier, des attaques récurrentes au Mali et en Centrafrique, les Nations unies ont appelé, le 22 janvier, à protéger leurs soldats dans les missions de paix.

Le texte remis en décembre au secrétaire général, Antonio Guterres, note que les Casques bleus, souvent mal préparés, sont de plus en plus pris pour cible, une tendance que l'Organisation des Nations unies (ONU) veut renverser malgré les obstacles politiques et financiers. Il dresse une longue liste des raisons de la vulnérabilité croissante des Casques bleus. Selon cette étude faite par un groupe d'experts emmenés par le général brésilien, Carlos Alberto dos Santos Cruz, ex-commandant des missions de l'ONU en Haïti et en RDC, après des pointes dans les années 1960 et 1990, le nombre de morts violentes parmi les forces de maintien de la paix est reparti à la hausse en 2013.

Et depuis cinq ans, cent quatre-vingt-quinze personnes ont été tuées, dont cinquante-six en 2017, soit le bilan le plus lourd depuis 1994. Quant à l'attaque du 7 décembre en RDC contre la base de l'ONU à Semuliki, qui avait fait quinze morts, elle est considérée comme la pire des attaques des Casques bleus en vingt-quatre ans.

Les auteurs du rapport affirment que les missions africaines, parmi les plus importantes en taille, sont les plus vulnérables. Ils citent, à titre d'exemple, la mission au Mali qui a perdu quatre-vingt-onze hommes depuis 2013, suivie par les missions en Centrafrique (vingt-neuf morts), au Darfour (vingt-six), en RDC (vingt-cinq) et au Soudan du Sud (treize).

En ce qui concerne les victimes, le document relève qu'elles sont majoritairement africaines puisque les contingents du Tchad et de Tanzanie ont subi depuis 2013 les plus lourdes pertes, devant ceux du Niger, de Guinée et d'Éthiopie. « Transport de troupes en pick-up alors qu'il faudrait

des véhicules anti-mines, patrouilles de nuit sans lunettes de vision nocturne : les contingents sont souvent mal équipés, surtout pour des raisons financières, pour remplir leur mission », estime-t-on.

L'inefficacité des troupes de l'ONU est due également au fait que les Casques bleus sont souvent « défensifs » alors qu'ils devraient être « proactifs pour identifier les menaces et les neutraliser ».

Tenant compte de ce constat, au moment où les missions de maintien de la paix sont menacées de coupes budgétaires par l'administration américaine, le rapport formule une série de recommandations pour les opérations de maintien de la paix tout comme pour leurs responsables. Ces recommandations portent aussi sur l'identification des contingents à problème ou des « tests surprise » pour vérifier la préparation des troupes. L'ONU estime que d'ici fin mai, elle pourrait commencer à remplacer « responsables, contingents ou unités » incapables de remplir leur mandat.

Nestor N'Gampoula

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## L'Union africaine s'investit en 2018

L'organisation lancera officiellement l'Année africaine de lutte contre le fléau en marge de son 30e sommet qui se tient du 22 au 30 janvier à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a dénoncé à l'ouverture de la 35e session ordinaire du Comité des représentants permanents, « l'ampleur du fléau de la corruption sur le continent et (...) ses effets dévastateurs pour le développement économique, corrosifs pour la cohésion sociale et déstabilisateurs pour l'ordre politique ».

Aussi le continent s'engage-t-il pour « remporter la lutte contre la corruption : une voie durable pour la transformation de l'Afrique ». Pour lutter contre la corruption en Afrique, les États membres de l'UA ont adopté divers instruments réglementaires et créé différentes institutions, notamment la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption, adoptée en 2003.

Selon l'organisation africaine, quinze ans après l'adoption de cette convention, la proclamation de 2018 comme année de lutte contre la corruption et son lancement subséquent offrent une bonne occasion de faire le point sur les progrès réalisés jusqu'à présent, d'évaluer ce qui reste à faire et de concevoir de nouvelles stratégies qui répondent de manière appropriée aux nouveaux défis de la corruption. Le continent a connu une croissance socio-économique soutenue au cours des deux dernières décennies. La confiance du public a été corrodée par une concentration sur les priorités et les avantages à court terme, propulsés par la corruption, les politiques électorales ou les résultats trimestriels. En raison de la prééminence et de l'inégalité favorisées par la corruption, beaucoup ont été laissés avec un sentiment de désespoir face aux idéaux du progrès, de la technologie, du commerce et de la mondialisation.

Josiane Mambou Loukoula

## TRANSPORT AÉRIEN

## L'Afrique en voie de lancer un marché unique

Le projet verra le jour le 28 janvier, à l'occasion du 30e sommet de l'Union africaine (UA), pour promouvoir le commerce et les investissements transfrontaliers dans les industries de production et de service.

Le commissaire de l'UA aux infrastructures et à l'énergie, Amani Abou-Zeid, a indiqué : « Le lancement du SAATM fera naître davantage d'opportunités de promouvoir le commerce et les investissements transfrontaliers dans les industries de production et de service, y compris dans le secteur du tourisme, avec pour conséquence la création de trois cent mille emplois directs et de deux millions d'emplois indirects ». Le Marché commun africain des transports aériens (SAATM), a-t-il ajouté, contribuerait de manière énorme à l'intégration et à la croissance socio-économique du continent.

Le secteur de l'aviation représente actuellement huit millions d'emplois en Afrique et le SAATM a été créé dans le but de renforcer la connectivité, de faciliter le commerce et le tourisme, de créer des emplois, et de veiller à ce que l'industrie joue un rôle plus important dans l'économie mondiale, en

contribuant significativement à l'Agenda 2063 de l'UA, selon Amani Abou-Zeid.

L'exécution de ce premier projet, sur les douze projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA, ouvrira la voie à d'autres tels que le passeport africain et l'autorisation de la libre circulation des personnes, ou encore la Zone de libre-échange continentale, a fait savoir le commissaire. Et de poursuivre : « Ce sommet de l'UA doit également être marqué par l'adoption du texte réglementaire de la Décision de Yamoussoukro, couvrant les réglementations en matière de concurrence et de protection des marchés qui assureront un fonctionnement efficace des marchés ».

Une exposition intitulée « L'envol de l'Agenda 2063 de l'UA pour une Afrique intégrée, pacifique et prospère » sera dévoilée pour célébrer ce lancement, et une plaque commémorative sera inaugurée à cette occasion, a fait savoir l'institution.

Pour l'heure, vingt-trois pays d'Afrique sur cinquante-cinq ont adhéré au SAATM, tandis que quarante-quatre ont signé la Décision de Yamoussoukro. La déclaration sur l'établissement du SAATM a été adoptée par l'Assemblée de l'UA en janvier 2015. Immédiatement

après, onze pays membres ont déclaré leur engagement solennel à établir ce marché commun, en mettant pleinement en œuvre la Décision de Yamoussoukro de 1999, qui prévoit une totale libéralisation de l'accès au marché entre les pays africains, un libre exercice des droits de circulation, l'élimination des restrictions sur la propriété et la totale libéralisation des fréquences, des tarifs et des capacités.

Le 30e Sommet de l'UA s'est ouvert le 22 janvier au siège de l'organisation à Addis-Abeba, en Éthiopie. Avec pour thème « Rempporter la lutte contre la corruption : une voie durable vers la transformation de l'Afrique », le sommet a débuté par la 35e session ordinaire du Comité des représentants permanents de l'UA, qui s'est tenue les 22 et 23 janvier. Cette réunion est chargée de préparer l'ordre du jour du sommet et les recommandations à prendre en compte pour la 32e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, prévue les 25 et 26 janvier. La réunion du Conseil exécutif sera suivie par la 30e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, les 28 et 29 janvier.

Josiane Mambou Loukoula

## SOMMET DE L'ATTRACTIVITÉ

## Emmanuel Macron réunit des patrons du monde des affaires

Le président français a reçu cent quarante dirigeants de grandes entreprises à Versailles, à la veille du Forum économique mondial de Davos (23-25 janvier). Une cérémonie qui entre dans la droite ligne de la nouvelle diplomatie française.

mier ministre français, Edouard Philippe, les grands patrons ont rencontré, lors de réunions bilatérales, les quinze ministres présents à Versailles, pour discuter de leurs dossiers en cours, promouvoir la France comme destination d'investissements et de leur expliquer les réformes du président français favorables aux entreprises.



Emmanuel Macron/DR

La réunion visait à convaincre les grands patrons de la planète à investir en France. Baptisé « Choose France », le sommet de l'attractivité veut aussi montrer à ces patrons qu'il est [Emmanuel Macron] à leur écoute. Du côté français, cette stratégie de communication est la preuve que leur pays est toujours attractif pour les investisseurs étrangers. Après leur déjeuner avec le Pre-

Le journal de la City qualifie cette rencontre de « méthode diplomatique d'Emmanuel Macron, qui consiste à exploiter à la fois sa popularité à l'étranger, les méandres de la diplomatie et son sens de la négociation ». Cette réunion s'est clôturée par un dîner au Salon des Glaces, au sein même du Château de Versailles, en compagnie d'Emmanuel Macron et de ses convives.

Noël Ndong

## CROISSANCE MONDIALE

## Le FMI améliore ses prévisions pour 2018

**L'élan de la croissance annoncée par l'institution financière doit favoriser la reprise de l'investissement en Asie et en Europe où les meilleures performances sont attendues jusqu'à l'année prochaine.**

L'institution financière s'est montrée optimiste sur la croissance économique mondiale qui selon elle devrait progresser de 3,9 % en 2018 et 2019, après 3,7 % en 2017. Ce qui équivaut à 0,1% de plus que prévu à l'automne dernier.

Le Fonds monétaire international (FMI) fait état de cette augmentation alors que ces derniers mois, la croissance a accéléré dans quelque cent vingt pays, constituant les trois quarts du produit intérieur brut mondial. Cette reprise de l'économie planétaire est considérée par l'institution comme « la plus large et synchronisée depuis 2010 ». Cette dynamique devrait se prolonger dans les pays avancés où il est prévu que la croissance dépassera 2% en 2018 et 2019. Les conditions financières mondiales et le climat des affaires favorables devraient contribuer à maintenir « l'accélération récente de la demande, en particulier de l'investissement, avec un impact notable sur la croissance dans les pays où les exportations sont élevées », explique-t-on.

L'élan de la croissance annoncée doit favoriser la reprise de l'investissement en Asie et en Europe où les meilleures performances sont attendues. En ce qui concerne la zone euro, elle devrait progresser plus vite que prévu à 2,2 % en 2018 et 2 % en 2019. Aux Etats-Unis, la croissance sera particulièrement dynamique, à 2,7 % cette année et 2,5 % l'année suivante.

Si la reprise de la croissance « offre une op-

portunité idéale pour mener des réformes », cela n'a pas empêché le FMI d'exhorter à engager des réformes structurelles pour accroître la croissance potentielle et la rendre plus inclusive. Pour ce faire, l'institution appelle à renforcer la résilience du système financier et à œuvrer en faveur de la coopération multilatérale « vitale pour sécuriser la reprise mondiale ». Malgré une amélioration des perspectives économiques, le FMI estime que de nombreux facteurs pourraient peser sur la croissance économique mondiale. L'organisme international soutient que la dynamique actuelle peut rester la même s'il n'y a pas de correction des marchés financiers. Il évoque des « signes d'une inflation plus ferme aux Etats-Unis, où l'impulsion donnée à la demande exercera une pression à la baisse sur un taux de chômage déjà très bas » et un probable durcissement de la politique monétaire américaine plus rapide que prévu.

S'agissant des facteurs non-économiques, le FMI relève que les perspectives à moyen terme pourraient être assombries par des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Asie. Dans cet ordre d'idées, il signale que des facteurs climatiques pourraient également peser sur l'activité mondiale. Allusion faite aux événements météorologiques extrêmes qui ont été observés récemment (ouragans dans l'Atlantique, sécheresse en Afrique subsaharienne et en Australie). Tout cela met en évidence les coûts humains et économiques que ces catastrophes peuvent engendrer pour les régions touchées. Ce qui, selon le FMI pourrait accentuer les flux migratoires susceptibles de fragiliser les pays d'accueil dont certains sont vulnérables.

Nestor N'Gampoula

## ECONOMIE MONDIALE

## Le chômage pourrait garder le même niveau cette année

**Dans son nouveau rapport publié le 22 janvier, l'Organisation internationale du travail (OIT) a relevé que le taux de chômage mondial se stabilise après une hausse en 2016. Il aurait atteint 5,6% en 2017, pour un nombre total de chômeurs dépassant les cent quatre-vingt-douze millions.**

« Alors que l'économie mondiale se redresse, l'accroissement de la main-d'œuvre fait qu'en 2018 le chômage devrait rester au même niveau que l'année précédente », précise le document de l'OIT intitulé « Emploi et questions sociales dans le monde-Tendances 2018 ».

Le rapport attribue essentiellement la tendance positive enregistrée entre 2017 et 2018 à la bonne performance des marchés du travail dans les pays développés, où le taux de chômage devrait encore reculer de 0,2 point de pourcentage en 2018 pour se limiter à 5,5%, un taux inférieur à ce qu'il était avant la crise.

À l'inverse, la croissance de l'emploi ne devrait pas suffire à combler l'augmentation de la population active dans les pays émergents et les pays en développement, mais elle a toutefois progressé par rapport à 2016.

« Même si le chômage s'est stabilisé à l'échelle mondiale, les déficits en matière de travail décent sont encore répandus: l'économie mondiale ne crée toujours pas suffisamment d'emplois. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour améliorer la qualité du travail pour celles et ceux qui ont

un emploi et pour garantir que les gains de croissance sont équitablement répartis », estime le directeur général de l'OIT, Guy Ryder.

Le texte rappelle que les progrès significatifs obtenus par le passé en matière de réduction de l'emploi vulnérable se sont enrayés depuis 2012. Ce qui signifie que près de 1,4 milliard de travailleurs occupaient un emploi vulnérable en 2017 et que trente-cinq millions d'autres devraient les rejoindre en 2019. Dans les pays en développement, l'emploi vulnérable touche trois travailleurs sur quatre. Sur une note plus positive, le rapport relève que la pauvreté au travail continue de reculer dans les pays émergents, où le nombre de personnes se trouvant dans l'extrême pauvreté au travail devrait atteindre cent soixante-seize millions en 2018, soit 7,2% de l'ensemble des personnes employées. « Dans les pays en développement, toutefois, la réduction de la pauvreté au travail n'avance pas suffisamment vite pour compenser l'expansion de la population active. Le nombre de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté devrait rester obstinément au-delà des cent quatorze millions pour les années à venir; touchant quarante pour cent de l'ensemble des travailleurs en 2018 », explique Stefan Kühn, économiste à l'OIT et principal auteur du rapport.

Les auteurs soulignent aussi le fait que les taux d'activité des femmes restent bien inférieurs à ceux des hommes.

Yvette Reine Nzaba

8H  
RDV À LOMÉ

13H  
MEETING À ABIDJAN

Air Côte d'Ivoire  
Notre plus beau voyage, c'est vous

En réunion à 8h à Lomé, il a une séance de travail à 13h à Abidjan. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



## ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

## Les pays membres invités à sécuriser l'environnement commercial

**Le secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), Kunio Mikurya, encourage la communauté douanière internationale à créer un environnement propice pour les entreprises, afin de favoriser leur participation au commerce transfrontalier.**

Le patron de l'OMD a lancé cet appel dans son message relatif à la journée internationale de la douane qui sera célébrée le 26 janvier, sur le thème : « Un environnement commercial sûr au service du développement économique ».

« Tous les pays membres de l'OMD doivent partager les informations sur la façon dont ils s'efforcent de créer un environnement qui encourage la participation des entreprises au commerce international. L'idée est de mettre en lumière les défis rencontrés mais aussi les projets qui serviront de source d'inspiration aux autres », a déclaré le secrétaire général de l'OMD.

Ce dernier a, par ailleurs,

relevé que s'il est important que les gouvernements appuient les interventions spécifiques pour permettre aux entreprises d'être prospères, il est également essentiel de tenir compte de l'environnement extérieur dans lequel ces entreprises déploient leurs activités. Il s'agit de créer un cadre qui soit à la fois habilitant, sécurisé, juste et durable, à même d'aider les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, à élargir leurs activités en vue de favoriser leur participation au commerce international.

Le secrétariat de l'OMD continuera pour sa part à mettre l'accent sur la promotion des outils et initiatives pertinents ainsi que sur le travail mené dans des domaines aussi variés tels la lutte contre la criminalité transfrontalière, la gestion effective des transactions relevant du commerce électronique, l'analyse des données, etc.

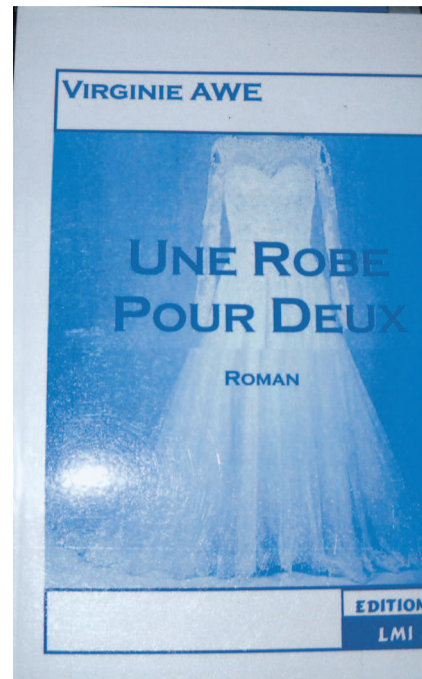
**Lopelle Mboussa Gassia**

## PARUTION

## Virginie Awé a présenté son roman « Une robe pour deux »

**Le livre de 116 pages, dont la cérémonie de dédicaces a eu lieu le 22 janvier à Brazzaville, a été publié aux éditions LMI de Pointe-Noire et compte vingt et un chapitres.**

L'ouvrage raconte l'histoire de Dzené Dzené, un homme de près de 60 ans, marié à Okwala Kwala, une jeune fille de 25 ans. Laid comme un hibou, Dzené Dzené est le fruit de l'union d'une bantoue et d'un pygmée. Ce couple est dans l'impossibilité de faire des enfants. Dzené Dzené, qui avait déjà un enfant avant ce mariage, ne veut pas aller à l'hôpital, ni boire de la tisane, estimant que le problème venait de sa femme sur laquelle il tire à boulets rouges. Désespérée de sa stérilité, Okwala Kwala autorise son mari à prendre une seconde femme pour lui faire des enfants. Ce feu vert donne alors des ailes à Dzené Dzené, qui se déchaîne et tire sur tout ce qui bouge à ses yeux. Il commence dans une famille voisine



par la mère et finit par la fille unique de celle-ci. Ensuite il fait de toutes les femmes et jeunes filles de son quartier ses maîtresses. Sa femme Okwala Kwala devient la risée. Dans son libertinage, Dzené Dzené passe des semaines hors de la maison, sa femme l'accueille avec tendresse sans aucune forme de procès, comme si de rien n'était. Virginie Awé dédie son livre à toutes les femmes qui souffrent de cette douleur

de ne pas pouvoir enfanter. « Cette histoire est le fruit de mon imagination même si elle peut vous paraître vraie. Elle n'est pas une œuvre autobiographique mais, un miroir que je promène le long des rues à travers nos villes », a indiqué l'auteure, qui condamne le comportement de Dzené Dzené. « Quand l'homme est stérile on n'en parle pas. Par contre, la stérilité de la femme est étalée au grand jour. C'est aussi une forme de violence faite à la femme, je dis non à cette violence. J'ai voulu attirer l'attention des couples. Il ne faut pas toujours tirer à boulets rouges sur la femme, quand il y a un problème il faut pacifiquement chercher des solutions. Un couple peut bien vivre sans avoir des enfants, le bonheur est un état d'esprit », a martelé Virginie Awé. Née à Brazzaville, Virginie Awé a, à son actif, un recueil de nouvelles publié en 2016 intitulé *Le silence de la tombe*. *Une robe pour deux* est son premier roman. Elle est inspectrice divisionnaire adjointe de l'acompte sur divers impôts de Brazzaville, conseillère municipale et départementale.

**Rosalie Bindika**

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

## Arsène Sita élevé au grade d'officier dans l'ordre du mérite congolais

Nommé en novembre 2017 au grade d'officier, en compagnie d'autres personnalités par le chef de l'Etat, à l'occasion du 59<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo, le président directeur général des sociétés Coddipa et Sikar-Finance a reçu sa distinction honorifique le 20 janvier à Brazzaville.

Arsène Sita a reçu sa distinction des mains du grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, et du ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo. Le président directeur général des sociétés Coddipa et Sikar-Finance a été congratulé pour sa contribution active au développement du partenariat public-privé, à travers ses deux structures qu'il a créées, offrant ainsi des emplois directs à plus de cent cinquante Congolais. Il s'agit notamment des sociétés Coddipa (Congolaise de développement et de distribution des produits agroalimentaires) et de Sikar-Finance. Créée sur les cendres de la Sofab privatisée, la Coddipa est une société



Le colonel Norbert Okiokoutina décorant Arsène Sita/Adiaca

de droit Ohada au capital de cinq cents millions FCFA. Nourissant l'ambition d'exercer le leadership dans le secteur de l'agroalimentaire, elle développe des activités verticalement intégrées pour l'éclosion des productions d'élevage et de la transformation agroalimentaire. Selon Arsène Sita, ces activités sont actuellement soutenues par des exploitations

agricoles pour la production des matières premières en interne et en partenariat avec des groupements villageois. Le but étant d'anéantir les contraintes observées et réduire tant soit peu les coûts de production avec pour corollaire des incidences positives sur les produits finaux. « Il s'agit là d'accompagner les efforts entrepris par le gouvernement de la République dans

le cadre de la diversification de l'économie, de contribuer à la sécurité alimentaire par l'augmentation de la production nationale et à l'amélioration de la balance de paiement », a-t-il déclaré, annonçant que sa société compte à ce jour quarante-deux emplois directs créés. Quant à la société Sikar-Finance, fondée en 2003, elle est le premier partenaire

de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco). Comptant cent vingt-cinq emplois directs, Sikar-Finance a, dans le cadre de son partenariat avec la Sopéco, permis la réhabilitation et la réouverture de cinq bureaux de poste à travers le pays (Madingou; Ngo; Makoua; Abala et Mouyondzi). Elle est parvenue au développement d'un réseau d'agences à l'échelle représentative nationale dans le but d'offrir des services financiers de proximité sur le réseau MoneyGram international. « J'exprime ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à l'endroit du président de la République, grand maître des ordres nationaux à qui, il a plu de me faire officier dans l'ordre du mérite congolais, une distinction honorifique dans la hiérarchie des grands ordres nationaux. Cela m'encourage et m'engage à observer davantage les valeurs qui justifient cette distinction afin de continuer à apporter ma modeste contribution à l'édification de notre pays », s'est engagé Arsène Sita, exhortant l'ensemble des agents à s'engager davantage dans la recherche effrénée du travail bien fait.

Parfait Wilfried Douhiama

## COMMUNIQUÉ

La Maison de santé et d'accompagnement Aloha Congo, tenue par l'Association congolaise accompagner (A.C.A), vous annonce le lancement de sa promotion d'ouverture allant du lundi 22 janvier au mercredi 31 janvier 2018.

La goutte épaisse, la glycémie, la prise de tension ainsi que le déparasitage vous sont offerts gratuitement !

La maison médicale Aloha Congo est située au n°2 de la rue M'pangala à Moundali, plus précisément à l'arrêt SGEN. Vous pouvez les joindre au 22 613 70 25 ou au 06 988 92 93.

## AVIS DE VENTE

10 terrains à vendre à Mengo péage/ Zone industrielle à 100 mètres du goudron, clôturés. TF: 36164

TF: 36020  
Prix: 60.000.000FCFA  
Tél: 05 681 31 32 / 06 667 10 30

## IN MEMORIAM

A la mémoire de notre papa. Le 19 Janvier 2001-19 Janvier 2018, jour pour jour, cela fait exactement 17 ans que notre cher père Jean Ernest Issombo Tondo, nous a quittés. En cette date de triste anniversaire, tes fils Eudes Borgia, Oboa, Tondo Eyou, Tondo Destin et tes filles Bouya Rachelle, Aline Elodie, Edva, Benedicte, Emeline Issombo à Brazzaville et Issombo Mouapo Emma à Paris en France, prient tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour ta mémoire. C'est terrible quand on perd ses parents. On pensait que cela ne nous arrivera jamais, que nous nous échapperons de ces tristes moments. Aujourd'hui, l'émotion est toujours là, car quoi qu'on fasse, papa, nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix.



## NÉCROLOGIE



Le sergent chef Ghislain Kevin Engambé a le profond regret d'informer les parents, amis, connaissances et les frères d'armes du décès de son grand frère Damase Mbossa, commandant à la Garde républicaine, survenu le 20 janvier 2018 à Brazzaville.

La veillée se tient au croisement de la rue Sangha et l'avenue vice amiral Jean-Dominique-Okemba à Talangaï.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Nguouandé et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimé, père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu ce dimanche 14 janvier 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 30 de la rue Congo Texaco (vers Papa Gâteau). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

M. Yannick Mbouma et la grande famille Etokabeka ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve Etokabeka née Caroline Tsono, survenu le 21 janvier 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au 54 de la rue Mbakas à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.





## SANTÉ

# L'impact de la drépanocytose sur le paludisme fait l'objet d'une étude

Après avoir mené des recherches pendant des années, le Dr Etokabeka Mandinga Kosso a choisi de soutenir publiquement sa thèse de doctorat, le 18 janvier à Brazzaville, sur le thème : « Etude de l'infection à plasmodium falciparum chez les enfants porteurs du trait drépanocytaire et consultés à l'hôpital pédiatrique Marien- N'Gouabi », en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

La présence de la première dame du Congo à la cérémonie de soutenance se justifie du fait de son plaidoyer mené pendant des années pour la reconnaissance de la drépanocytose comme première maladie génétique au monde.

Pendant près d'une heure, Etokabeka Mandinga Kosso a présenté, avec chiffres à l'appui, le résultat de ses recherches sur la drépanocytose dans une zone d'endémie palustre à plasmodium falciparum pour déterminer non seulement la fréquence de l'hémoglobine S mais aussi son impact sur la gravité du paludisme.

En effet, ces recherches avaient pour but de comprendre la persistance de la cohabitation dans la ré-

partition géographique du paludisme et de la drépanocytose, et de caractériser l'infection à plasmodium falciparum chez les enfants congolais souffrant de paludisme simple, et porteurs du trait drépanocytaire. Il s'agissait aussi, a-t-elle précisé, de déterminer, entre autres, la prévalence du trait drépanocytaire chez les enfants fébriles consultés à l'hôpital pédiatrique de Brazzaville ; la densité parasitaire moyenne ; la multiplicité des infections ; la diversité génétique et le taux d'hémoglobine chez les enfants porteurs du trait drépanocytaire, et ceux ayant une hémoglobine normale ; l'évaluation des réponses et la détermination, s'il y a lieu, d'une relation entre les diffé-

rents paramètres de l'infection, à savoir la densité parasitaire, la multiplicité des infections, la prévalence et le taux des IGG (taux d'anticorps particuliers : les immunoglobulines de type G) et les génotypes AA et AS au cours d'une infection palustre.

## La drépanocytose, encore très présente en Afrique

Il convient de préciser que la drépanocytose est une maladie héréditaire qui sévit particulièrement au sein de la population d'origine africaine. Elle est caractérisée par la mutation d'un gène (S) qui provoque une déformation de l'hémoglobine (contenue dans les globules rouges), au point où cette protéine devient incapable de transporter normalement l'oxygène des poumons vers tous les organes du corps. Les globules rouges, originellement en forme circulaire, adoptent alors une forme de croissant lunaire.



le Dr Etokabeka Mandinga Kosso devant le jury

Le paludisme, a-t-elle rappelé, « est une maladie qui existe depuis des millénaires, mais qui reste un problème de santé de nos jours. Il est le responsable de la mort des enfants toutes les deux minutes ». Selon le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2016, deux cent seize millions de cas de paludisme ont été enregistrés dans le monde avec quatre cent quarante-cinq mille décès. 90% de morbidité et 91% de mortalité dus au paludisme ont été enregistrés dans la région OMS/Afrique. L'Afrique subsaharienne est donc la région la plus touchée par cette maladie. La population à risque est constituée des enfants

de moins de 5 ans. Rien que pour l'année 2015, 2/3 de la mortalité due au paludisme ont été enregistrés dans cette tranche d'âge.

Après délibération, le jury, dirigé par le Pr Marielle Bouyou-Akotet du Gabon a été unanime sur l'originalité et la qualité du travail « excellent » qui contribuera à une meilleure connaissance sur l'infection à plasmodium falciparum chez les enfants porteurs du trait drépanocytaire.

Ainsi, le jury a décidé de lui attribuer une mention « très honorable » et a retenu sa thèse dans le cadre des échanges interuniversitaires.

**Yvette Reine Nzaba**



La photo de famille/Adiac



## SALARIÉS

**Début des cours de la promotion 2018 -2019 au cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en :**

- **3<sup>ème</sup> année bachelor ;**
- **Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).**

**Diplômes français**

***NB : Dernières inscriptions avant la clôture définitive.***

**Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : [escicinfo2013@gmail.com](mailto:escicinfo2013@gmail.com) / [escicinfo2013@escic-cg.com](mailto:escicinfo2013@escic-cg.com) ; Site : [www.escic-cg.com](http://www.escic-cg.com)**

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET  
AMI N° 01/2018/PD-PAC/UCP/RPM**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER  
ET COMPTABLE DU PD-PAC, EXERCICE 2017.**

**I- Contexte et justification**

Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt n°2000001239 d'un montant de 7,70 millions USD pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 3,52 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet d'audit chargé de l'audit des comptes du PD-PAC exercice 2017 ».

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet, le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

**II- Objectif de la mission du Consultant**

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion sur le contrôle interne, sur les comptes spéciaux et sur les états financiers et comptables du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet. Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) du PD-PAC sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

**III- Qualité du consultant**

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un

Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC (International Federation Accountants) ou FIDEF (Fédération Internationale des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes Francophones), ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

**IV- Profil du consultant**

Le signataire du rapport doit être un Expert-comptable Diplômé reconnu par l'IFAC (les pièces y relatives devront être jointes à la manifestation d'intérêt).

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins:

1. Un Chef de mission Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA;
2. un Auditeur comptable de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit..

**V- Durée et lieu de la mission**

La mission se déroulera au siège du Projet à Brazzaville. Elle durera dix (10) jours ouvrables (7 jours de terrain et 3 jours d'échange et production des rapports) et consistera à auditer l'exercice 2017.

**VI- Manifestation d'intérêt**

Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les condi-

tions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

**VII- Dépôt des dossiers**

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 8 février 2018 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°01/2018/PD-PAC/UCP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PD-PAC, exercice 2017 ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMEZ - Brazzaville

Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville - République du Congo.

**Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2018**

**La Coordination**

**REPUBLIQUE DU CONGO**

.....  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE**

.....  
**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**N° 02/2018/ PD-PAC/UCP/RPM**

**« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGÉ DE FORMER LES PISCICULTEURS DE LA CUVETTE ET LA CUVETTE OUEST SUR LES BASES TECHNIQUES DE LA PISCICULTURE COMMERCIALE »**

**1. Contexte et justification**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt pour le développement du secteur agricole et halieutique à travers le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) qui intervient dans quatre (4) départements du Nord du pays : (i) les Plateaux ; (ii) la Cuvette ; (iii) la Cuvette Ouest (iv) la Sangha. Il cible un secteur uniquement halieutique et les interventions seront concentrées dans un nombre limité de zones de pêche et de pisciculture qui tout en présentant les caractéristiques communes se différencient sur un certain nombre d'aspects.

L'objectif général du Projet est d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des pêcheurs et pisciculteurs grâce au développement de la filière des produits halieutiques.

L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer durablement la production halieutique pour augmenter les revenus des pêcheurs et des petits pisciculteurs

Le PD-PAC a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer les services de consultants ci-après : « Recrutement d'un consultant chargé de la formation des pisciculteurs dans les départements de la Cuvette et la Cuvette Ouest ».

Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermés.

**2. Objectif de la mission du Consultant**

L'objectif global de la mission du Consultant est d'assurer la formation des pisciculteurs ruraux des départements de la Cuvette et de la Cuvette ouest sur les bases techniques de la pisciculture commerciale.

Il s'agit spécifiquement de :

- Renforcer les capacités de 56 bénéficiaires (petits pisciculteurs et promoteurs des fermes moyennes de la Cuvette et de la Cuvette Ouest et les aider à mieux gérer leurs infrastructures pour la production des alevins et poissons marchands de Tilapia et de Clarias ;

- Mettre en place un protocole de gestion technique des fermes moyennes permettant aux promoteurs de ces fermes de produire des alevins de Tilapia et de Clarias de qualité

- Appuyer les petits pisciculteurs, producteurs de poissons marchands à mettre en place des exploitations piscicoles sur des bases économiquement rentables ;

- Mettre en place un protocole de gestion technique des étangs permettant aux petits pisciculteurs de produire des poissons marchands.

**3. Qualité et Profil du consultant**

Le Consultant devra :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 5 en Aquaculture ;

- Avoir un minimum de cinq années d'expérience professionnelle dans la gestion des stations piscicoles et de développement de l'aquaculture ;

- Avoir une expérience avérée d'au moins 3 ans en production massive d'alevins de Tilapia et de Clarias ;

- Avoir exécuté/participé au moins à 2 missions similaires financées par les bailleurs de fonds internationaux ;

- Disposer d'une expérience en organisation des formations formelles et informelles en développement de la pisciculture ;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, particulièrement dans le traitement des textes.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

**4. Durée et lieu de la mission**

La durée de la consultation est de 39 jours, répartis en deux types de missions :

- Pour la visite des installations d'un échantillon de bénéficiaires (promoteurs de fermes moyennes ayant la capacité de produire des alevins et petits pisciculteurs) pendant 6 jours ;

- Pour la formation, dans 4 ateliers (Owando, Ewo, Etoumbi et Okoyo) de 5 jours chacun, des cinquante-six (56) bénéficiaires.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Spécialiste

Aquaculture du PD-PAC et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre.

**5. Manifestation d'intérêt**

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes et des preuves indiquant leurs capacités techniques, CV détaillé et un devis estimatif du coût de la mission à exécuter lesdits services

Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

**6. Dépôt des dossiers**

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 9 février 2018 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 02/2018/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National chargé de former les pisciculteurs de la Cuvette et la Cuvette Ouest sur les bases techniques de la pisciculture commerciale ». PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMEZ - Brazzaville

Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville - République du Congo.

**Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2018**

**La Coordination**

## BASSIN DU CONGO

## Brazzaville va accueillir le siège du Fonds bleu

**L'information a été donnée récemment par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, par ailleurs président de la Commission climat du Bassin du Congo.**

La conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) prévue du 28 au 29 janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie, va constituer un tournant majeur dans la mobilisation des financements et la mise en œuvre effective du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Denis Sassou N'Guesso devrait en profiter pour faire le point à ses pairs africains sur les résultats « globaux » des actions qu'il a menées durant l'année dernière. Répondant aux confrères de *Jeune Afrique*, le président congolais a indiqué qu'au cours de la 30<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence de l'UA, il pourra enjoin-

ses homologues africains « à faire pression » sur les grands pollueurs pour qu'ils honorent leurs engagements. « *En tant que président de la commission climat du Bassin du Congo, il me paraît nécessaire, au terme d'une année 2017 particulièrement dense en événements internationaux consacrés au défi climatique, de coordonner nos approches sur les modalités de financement du Fonds bleu, bras financier de ladite commission (...)* », a-t-il confié.

L'utilisation durable des biodiversités terrestres, marines et côtières, ainsi que la préservation des ressources en eau et la promotion de l'économie bleue, recommandent des actions concertées des pays riverains. S'ajoute à cela l'épineuse question de la mobilisation des ressources financières nécessaires à soutenir les projets d'intérêt commun. Rappelons que le Fonds bleu



Étendue d'un bassin

pour le Bassin du Congo est un fonds international de développement qui vise à permettre aux douze États de la sous-région de passer d'une économie liée à l'exploitation des forêts à une économie collaborative associant ex-

ploitation raisonnée des forêts et gestion durable des eaux des côtes maritimes. L'accord portant création de ce fonds a été signé le 9 mars 2017 à Oyo, dans le département de la Cuvette. Le fonds regroupe douze pays de la région : Ango-

la, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Rwanda et Zambie.

Fiacre Kombo

## SANTÉ

## La clinique Aloha-Congo ouverte au public

**La structure sanitaire située dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Moungali, a marqué le début de ses activités par l'organisation, du 22 au 31 janvier, d'une campagne de dépistage gratuit sur la goutte épaisse, la glycémie et la prise de la tension artérielle.**

La Maison de santé et d'accompagnement Aloha-Congo, sise au n°2 de la rue Mpangala, en face du CEG

*examens s'avèrent positifs, il y a un traitement à moindre coût. Donc à 2 000 FCFA vous avez tout le traitement du paludisme pendant trois jours. Si la glycémie est élevée, on vous conduit vers un spécialiste qui est sur place. C'est ouvert à tout le monde, il n'y a pas de distinction »,* a expliqué la sœur Thalina Carine Kandza, bénévole d'accompagnement, chargée à la communication de la Maison de

*sont bonnes, l'accueil est bien, vous êtes déjà à moitié guéris »,* a-t-elle souligné. Fondée par la sœur Eliane Julienne Boukaka, l'Aca est une association qui prend soin, à travers sa maison de santé, des personnes malades, en situation curative ou palliative. Accompagnées parfois à leur domicile, ces personnes bénéficient également d'une prise en charge globale (psychologique, physique,



Les membres de l'Aca /Adiac

Matsoua, est un projet de l'Association congolaise « Accompagner » (Aca). Le public pourra consulter sur place des médecins généralistes, des spécialistes, des sages-femmes. Dotée d'un laboratoire pour tous les examens médicaux, cette maison offre également un suivi psychologique. « *Cette campagne a pour objectif de faire connaître la maison, mais aussi d'aider la population congolaise à avoir certains soins, parce que le mois de janvier est tellement long et compliqué. Lorsque les*

santé Aloha-Congo. Elle demande, par ailleurs, aux Congolais de profiter de cette promotion pour se faire soigner. « *Nous avons dit que la dignité de la personne, c'est notre crédo, alors nous prenons en compte également la présentation de la maison. Que les usagers ne soient pas effrayés lorsqu'ils vont voir la maison, c'est juste pour que la personne malade ait des conditions les meilleures. En effet, lorsque vous arrivez quelque part, si les conditions*

*sociale et spirituelle). On y trouve aussi une hospitalisation du jour. « Il s'avère que nous visitons les personnes malades à domicile. Mais à un certain moment, elles ont besoin d'autres soins plus intenses. C'est pourquoi, nous avons pensé que pour mieux les prendre en charge, il fallait construire une maison médicale où nous pouvons les transférer »,* a conclu Thalina Carine Kandza.

Parfait Wilfried Douniama

## PAIX DANS LE POOL

## Des experts de l'ONU en mission d'évaluation sur le DDR

**L'arrivée des trois fonctionnaires onusiens a été annoncée par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, François Lounceny Fall, qui a séjourné à Brazzaville, du 12 au 14 janvier.**



Les deux parties pendant la séance de travail/Adiac

Composée du Grec Thomas Kontogeorgos, de l'Allemand Ntagahoraho Burihabwa, et de la Suisse Glauca Marie Yoshiura Boyer, la délégation, conduite par le représentant résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Mohamed Abchir, a échangé le 23 janvier à Brazzaville avec le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas. L'entretien entre les deux parties a été focalisé sur le lancement du processus de Démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) en République du Congo, avec l'appui des Nations unies.

« *M. François Lounceny Fall nous avait dit que des experts devaient venir pour préparer ce programme. Donc, ils sont arrivés, nous avons échangé aujourd'hui et les discussions vont se poursuivre. Ils sont au Congo jusqu'au 2 février pour travailler là-dessus avant d'élaborer un*

*programme DDR à la fin »,* a expliqué Euloge Landry Kolelas à la presse après la rencontre, précisant qu'après l'élaboration du programme il faut chercher des fonds.

Selon lui, outre la réinsertion des ex-combattants, il a été également évoqué la question sur le relèvement communautaire qui prendra aussi en compte la population civile ayant beaucoup souffert, ainsi que des projets spécifiques aux femmes. « *Nous avons aussi parlé du relèvement communautaire, notamment la réhabilitation des maisons, des centres de santé et des écoles, ainsi que la relance des activités économiques et agropastorales dans le département du Pool, parce que tout cela va de pair. On ne peut s'occuper des ex-combattants sans prendre en compte la population civile, sinon cela ne marchera jamais »,* a conclu le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants.

P.W.D.

## VIENT DE PARAÎTRE

## « Mutation sociale et post-conflit au Congo » de Dieudonné Tsokini

L'ouvrage du professeur titulaire de psychologie pathologique et clinique et doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, paru chez l'Harmattan Congo-Brazzaville, est l'émanation d'un ensemble de travaux autour du questionnement sur le changement social dans les sociétés africaines subsahariennes.

Le Pr Dieudonné Tsokini aborde, de manière spécifique, la question relative à la dynamique de la personnalité de l'individu congolais pris dans un contexte mutationnel où le post-conflit apparaît comme une dimension majeure.

Selon l'auteur, il s'agit, précisément, de mettre en lumière la portée de la clinique interculturelle comme modèle d'intellection des problématiques psychologiques et conflictuelles observées en milieu congolais : un modèle dont l'intérêt heuristique est de permettre, à partir du lieu formalisant



Le Pr Dieudonné Tsokini

entre les déterminismes sociaux et les phénomènes psychiques, de visualiser les dysfonctionnements, les interférences, les paradoxes, les syncrétismes et autres pratiques ou situations comportementales en actes dans la société congolaise.

En outre, dans l'avant-propos, il est mentionné que la note particulière de ce livre qui spécifie la problé-

matique centrale de l'évocation fédératrice des travaux autour d'un fil rouge structurant, constituant la matrice de la thèse d'habilitation à diriger des recherches et de cet ouvrage est celle de la contextualisation qui, à bien des égards, sous-tend le système de pensée et de connaissances dans un univers social soumis et exposé au processus de mu-

tation, en l'occurrence le système congolais.

De ce fait, peut-on lire dans l'avant-propos, cette dynamique dégage un tableau social disposant d'un soubassement structuré sur la crise, en tant que mécanisme de régulation des différents dysfonctionnements observés dans la société, avec toutes les contingences déstabilisatrices qui laissent cours à une existence faite de souffrance psychologique.

A l'évidence, poursuit l'avant-propos, la rupture apparaît comme le paradigme fédérateur des complexités congolaises dont la synthèse des travaux a pu pointer les différents enjeux tant aux plans méthodologique, théorique, pratique qu'au plan de la lecture de ces complexités.

« Il s'agit d'un paradigme qui régent l'univers social congolais dans la mesure où les problématiques aujourd'hui soulevées dans le domaine des sciences

humaines et sociales s'inscrivent dans la perspective de l'entre-deux. Les analyses qui en résultent doivent obéir à cette exigence interférentielle ou du métissage méthodologique dont l'interdisciplinarité en confère toute la légitimité scientifique », lit-on. Cette multidisciplinarité, précise la partie de l'ouvrage ci-dessus citée, fait le lit de l'interculturel, étant entendu que ce que vise l'interculturel, c'est le lien formalisant et systématisant entre les déterminants sociaux et les phénomènes psychiques.

Notons que ce livre est prioritairement destiné aux étudiants inscrits en master recherches et aux doctorants de l'option sciences de l'homme et de la société ; mais également aux chercheurs intéressés aux problèmes touchant l'homme et la société dans la perspective psychopathologique et clinique.

Roger Ngombé



KACC recherche pour son client, leader mondial dans les contenus culturels et les médias, un(e) Technicien(ne) Projectionniste.

Basé(e) à Pointe-Noire, sous la responsabilité du Responsable de salle cinéma, vous assurez la projection en salle de cinéma de contenus culturels et médias.

#### Principales missions :

- Réaliser le montage et la projection de programmes cinématographiques (bande-annonce, publicités, films, ...).
- Organiser la projection selon les règles de sécurité des Etablissements recevant du Public - ERP - et les impératifs de programmation des salles de cinéma.
- Suivi des relations avec les prestataires, les fournisseurs, les administrations concernées et les partenaires.
- Réceptionner et contrôler les colis de films, et vérifie l'état général des copies, les quantités, format son, ...
- Effectuer l'entretien et la maintenance du matériel de projection.

Le projectionniste devra être polyvalent sur le site et assister l'ensemble de l'équipe en fonction des besoins tels que définis par le responsable de salle.

#### Prérequis :

- Vous êtes titulaire d'un CAP d'opérateur projectionniste de cinéma ou formation en projection numérique (ou qualification acquise par l'expérience)
- Une expérience au sein d'un groupe international du secteur culturel est un plus

#### Expérience, formation et qualités exigées :

- Dynamisme, organisation et rigueur
- Maîtrise du Français, parlé et écrit
- Maîtrise des outils informatiques indispensables

#### Et si c'était vous ?

Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) sous la référence 2018-TPRO-KACC à l'adresse suivante : [carriere@kac-congo.com](mailto:carriere@kac-congo.com)

Date limite de dépôt de candidature : le 25 janvier 2018

Les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées du processus.



KACC recherche pour son client, leader mondial dans les contenus culturels et les médias, un(e) Responsable de salle de cinéma et de spectacles.

Basé(e) à Pointe-Noire, vous déployez et mettez en œuvre la programmation des activités événementielles et assurez la bonne gestion de la salle de cinéma et de spectacles.

#### Principales missions :

- Encadrer, former et gérer une équipe d'environ 6 personnes au quotidien (organisation du travail, horaires de travail et suivi de leurs activités)
- Organiser l'accueil du public
- Gérer les relations avec les prestataires, les fournisseurs, les administrations concernées et les partenaires
- Responsable de la sécurité des personnes et des biens et s'assure à tout moment de l'application des règles de sécurité et du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Mettre en œuvre la programmation (cinéma et événementiel) et la communication telles que définies par le Groupe.
- Assurer le reporting et l'interface avec le Groupe

Le responsable de salle devra être polyvalent sur le site afin d'assurer le bon déroulement des séances de projections.

#### Prérequis :

- Vous êtes titulaire d'un BAC+4 ou 5 en commerce, marketing, finance, gestion ou équivalent
- Vous avez une expérience de 5 ans dont une significative en management, gestion d'équipe et gestion financière, et une expérience dans l'événementiel
- Une expérience au sein d'un groupe international du secteur culturel est un plus

#### Expérience, formation et qualités exigées :

- 5 ans d'expérience professionnelle dont une expérience de management, de gestion d'équipe et de gestion financière, et une expérience dans l'événementiel
- Dynamisme, organisation et rigueur
- Management opérationnel, leadership, communication, négociation, persuasion, créativité
- Maîtrise du Français et de l'anglais, lu, écrit et parlé,
- Maîtrise des outils bureautiques indispensables (Office)

#### Et si c'était vous ?

Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) sous la référence 2018-RSS-KACC à l'adresse suivante : [carriere@kac-congo.com](mailto:carriere@kac-congo.com)

Date limite de dépôt de candidature : le 25 janvier 2018

Les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées du processus.

## PROCESSUS DE PAIX DANS LE POOL

## Ce que l'on attend du pasteur Ntoumi

**D'ici là que les plus hautes autorités nationales se prononcent sur sa liberté de mouvements, Frédéric Bintsamou, pasteur Ntoumi, n'aura d'autre choix que de s'engager à fond aux côtés du gouvernement pour la mise en œuvre de l'accord de Kinkala.**

Après près de deux ans au bout desquels sa traque par la Force publique est en passe de s'achever par une sorte de non-lieu, le pasteur Ntoumi est à nouveau impliqué dans un processus de retour à la paix dans le département du Pool. Avec lui, sans conteste, la longue suite des hommes de tout âge, « milicianisés » pour la cause, pour certains depuis vingt ans, qui attendent aujourd'hui de bénéficier de l'assistance multiforme de la République généreuse. C'était déjà le cas pour les plus anciens d'entre eux, quand furent signés les premiers accords de paix il y a de cela quinze-vingt ans.

Elément perturbateur, hier, Frédéric Bintsamou est dans sa posture du moment, et dans l'optique du ramassage des armes illégalement détenues par les ex-combattants, présenté davantage comme « L'ambassadeur le plus efficace auprès des ex-combattants ». C'est en ces termes que la commission ad hoc mixte-paritaire qui venait de remettre les conclusions de ses travaux au Premier ministre, Clément Mouamba, le 22 janvier, a désigné l'ex-délégué général auprès du président de la République chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre.

**La confiance par des actes**

En tout état de cause, les guerres commençant bien souvent par les mots, les mauvais mots, les signes annonciateurs de la paix empruntent toujours fortement aux bonnes paroles. A vrai dire, entre les parties signataires du texte de Kinkala, la confiance est en train de prendre corps. On le souhaite définitivement. Dans un tel agenda, le recours aux armes ne doit pas être la pièce de rechange appropriée pour obtenir ou la concrétisation d'une demande, ou la réalisation d'une revendication même ardente. On ne dialogue pas le couteau entre les dents.

Quand on regarde les grandes lignes de l'accord du 23 décembre, les tâches que doit accomplir le pasteur Ntoumi en font évidemment la personne clé du côté de l'ex-rébellion : « *Cesser le feu et arrêter les hostilités, faciliter le ramassage des armes et les remettre à la commission et aux institutions habilitées, ne créer aucune entrave au processus de rétablissement de l'autorité de l'Etat dans le Pool, à la libre circulation des personnes, des biens et services sur les routes et les rails, au déploiement de la Force publique* ».

Cela suppose pour le pasteur d'avoir la maîtrise de toutes les écuries qui opéraient dans le département du Pool depuis la dernière épreuve de force. Sur ce point, il a certainement une longueur d'avance sur les événements puisqu'à ce jour aucun chef d'écurie ninja-n'siloulou ne s'est déclaré opposé à l'application de l'accord. Mais, que leur avait-il promis au

moment de s'engager ? Qu'attendent ces écuries de leur principal meneur à l'heure où, finalement, leur sort en

espérances miroitées dans toutes les rébellions par l'issue positive ou non de leur mouvement. Le travail à faire

**Le temps de la paix**

Quand il appelait dans un post à « corriger » l'accord signé par ses représentants avec



Les représentants du pasteur Ntoumi à la commission ad hoc sur l'accord de Kinkala/DR

ces temps de paix ne dépend pas exclusivement de lui ?

**Eloigner le piège de la surenchère**

Alors que de son côté, le gouvernement examine l'opportunité de rendre sa liberté et ses droits au pasteur Ntoumi (pensons à la demande formulée en ce sens par la commission ad hoc), la difficulté pour lui réside tout de même dans la façon de convaincre les ex-combattants à renoncer à toute violence, mais pas seulement. Citoyens à part entière comme l'ensemble de leurs compatriotes avant l'éclatement des violences, le 4 avril 2016, ces jeunes ont été embarqués dans une aventure qui ne finit pas sans laisser des ressentiments.

Il n'y a pas que des traumatismes physiques, il y a des

à l'endroit des ex-combattants à démobiliser dans le Pool est de leur réapprendre à s'accepter comme des citoyens libres, des Congolais venant des familles qui existent et devant participer avec l'ensemble de leurs compatriotes à l'effort de construction na-

le gouvernement, le pasteur Ntoumi évoquait le sort des détenus. Réponse lui avait été donnée par son allié pendant la présidentielle de 2016, Guy Brice Parfait Kolélas, de ne pas faire d'amalgame. Frédéric Bintsamou pensait sans doute aussi à sa propre situa-

**« Cesser le feu et arrêter les hostilités, faciliter le ramassage des armes et les remettre à la commission et aux institutions habilitées, ne créer aucune entrave au processus de rétablissement de l'autorité de l'Etat dans le Pool, à la libre circulation des personnes, des biens et services sur les routes et les rails, au déploiement de la Force publique ».**

tionale sans tout attendre d'une manne qui tomberait du ciel.

Car le piège, dans lequel ils peuvent être enfermés, ou s'enfermer serait de croire qu'en raison du coup de feu qu'ils donnent, ils auraient tous les droits et rien pour leurs concitoyens restés en dehors du conflit. Bien entendu, il y a l'effort à fournir par le gouvernement de soulager les ex-miliciens, de leur apporter l'aide dont ils ont besoin, de rendre la dignité à la population éloignée de ses terres de résidence du fait des violences. Le processus pourrait être long, mais l'essentiel sera d'en suivre l'exécution dignement.

tion qui est sur le point d'être examinée à son avantage.

Peut-être se verrait-il à nouveau réhabilité dans son ancienne fonction de panser dans le sillage de l'exécutif, les traumatismes des violences qui ont endeuillé de nombreuses familles congolaises dans le département du Pool ces deux dernières années. Au nom de la volonté partagée de bâtir le Congo ensemble ainsi que le rappelait le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, dans son discours, le 17 janvier, à l'ouverture des travaux de la commission ad hoc sur la mise en œuvre de l'accord de Kinkala : « *Le temps de la paix est arrivé* ».

**La Rédaction**



Un groupe d'ex-combattants ninjas reçus à Kinkala

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET

NUMÉRIQUE

SÉRIGRAPHIE

PELLICULAGE

DOS CARRÉ COLLÉ

CONCEPTION GRAPHIQUE



## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

### PRESSE

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux...



Chemises à rabat



Magazines

### OFFSET



Cartes de visite



Dépliants

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Dépliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773  
 +242 05 629 1317  
 imp.bc@adiac-congo.com

## KARATÉ

# M<sup>e</sup> Ibrahim Oumar Bah salue la restructuration des sous-ligues

Le compétiteur et président fondateur de Japon club karaté a félicité, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, la nouvelle organisation de la discipline dans la ville océane, « après quatre ans passés sans un bon suivi ».

La Ligue départementale de Karaté de la ville océane a mis en place cinq sous-ligues lors de son conseil inaugural. Pour Me Ibrahim Oumar Bah, avec « la restructuration de la ligue et la mise en place des sous-ligues, la qualification des karatékas pour le championnat national partira désormais du championnat sectoriel (sous-ligue) ». Afin d'accompagner cette initiative, il a invité à tous les maîtres, dirigeants des clubs, de mettre les athlètes en chantier. « Je demande à tous mes collègues, maître karatékas de mettre leurs athlètes en chantier, puisque le programme des activités de la ligue et le calendrier sont connus », a-t-il lancé avant d'exhorter le bureau exécutif de la ligue à honorer ce programme d'activités.

Parlant de son club, le président fondateur de Japon club karaté a souligné: « Nous avons participé au championnat départemental dans toutes les catégories et là encore, nous sommes en chantier pour préparer les échéances qui pointent à l'horizon. Je me prépare avec mes gars pour arracher notre qualification aux championnats départementaux et pourquoi pas aux championnats nationaux avec cette équipe qui est très jeune ».



Me Ibrahim Oumar Bah (Adiac)

kumité par équipe. Selon lui, l'objectif d'un compétiteur est d'occuper l'un des podiums. « Quand nous participons au championnat, l'objectif principal est de finir au podium pour marquer des points, sinon c'est la porte de la sélection qui se ferme. La médaille d'or, d'argent ou de bronze, c'est l'objectif à atteindre puisqu'il y a d'autres qui sortent de là sans médaille. Si vous n'êtes pas au podium, cela veut dire que votre travail n'était pas bien fait », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

## MUSIQUE

# Yves Saint Lazare et K Musica en concert le week-end

L'artiste musicien et son groupe offriront un spectacle gratuit au public dénommé « Une mélodie pour un geste humanitaire », le 28 janvier à l'Espace culturel Yaro, une façon pour eux de souhaiter une bonne entame d'année à leurs fans.



L'affiche du concert de Yves Saint Lazare et KMusica/ Crédit photo DR

Récemment distingués par l'Association des auditeurs des radios locales nationales et des journalistes chroniqueurs pour leurs efforts dans la reconstruction et la contribution à l'édification de la nation congolaise, Yves Saint Lazare et son orchestre K Musica Lé Ngouosi la Ngoué seront à Loandjili pour égayer leurs fans du 4<sup>e</sup> arrondissement de la ville océane. Ce concert se tient après une fin d'année faste qui a vu l'orchestre sortir deux singles : *Tchimpamu* et *Voisin*. Deux des chansons qui figurent dans leur prochain album *Mad Rush 777 Etincelles* qui sortira cette année. Un opus riche avec des textes thématiques (société, éducation, ingratitude, espoir, orphelin...) Yves Saint Lazare et K. Musica constituent un binôme indissociable qui

vit le jour le 12 novembre 2012. Le single C'est le moment annonce, de manière fracassante, les couleurs de ce groupe dont les éléments pétris de talent ne cherchent aujourd'hui que la reconnaissance due à leur talent. Des années durant, K.Musica et Yves Saint Lazare ont marqué de leur empreinte la scène musicale de la ville mais aussi d'autres localités du pays par la régularité dans l'organisation des concerts. En février 2016, au moment de la sortie de l'album *La montée de l'aigle*, c'était la consécration tant attendue du groupe après plusieurs mois de dur labeur. À l'orée d'une année qui promet, Yves Saint Lazare et K.Musica vont offrir au public de l'Espace Yaro un concert inédit et riche en sons et couleurs.

Hervé Brice Mampouya

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## FOOTBALL

## Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Avec un doublé, dont un coup-franc magnifique, Dylan Saint-Louis est l'artisan du succès parisien (@Parisfootballclub.com)

### France, 22<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Double pour Dylan Saint-Louis, qui offre la victoire au Paris FC devant l'AC Ajaccio (2-1). Aligné sur la droite de l'attaque parisienne, Saint-Louis ouvre le score à la 21<sup>e</sup> en reprenant, en renard des surfaces, un ballon mal repoussé par le gardien corse. Juste avant la pause, l'ancien Stéphanois doublait la mise d'un coup-franc lointain et excentré qui lobait Leca (45<sup>e</sup>). Averti à la 28<sup>e</sup> et remplacé à la 81<sup>e</sup>, il permet au Paris FC de monter sur le podium (3<sup>e</sup> avec 2 points de retard sur Nîmes, le 2<sup>e</sup> et avec 3 longueurs d'avance sur son adversaire du jour. Rappelons que Reims fait la course en tête avec 12 points d'avance sur les Parisiens).

Avec déjà 3 buts inscrits en 2018, l'international congolais totalise désormais 5 buts cette saison (pour 4 passes décisives).

### Israël, 19<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou s'incline à domicile face à l'Hapoel Katamon (0-2). Et glisse de la 8<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> place. Rappelons que les 8 premiers jouent les play-offs et les équipes classées de la 9<sup>e</sup> à la dernière place jouent les play-down.

Camille Delourme

## CHAN 2018

## La Zambie première, hérite du Soudan, la Namibie face au Maroc (groupe B)

Enjeu limité entre la Namibie et la Zambie, qui se séparent sur un nul qui fait les affaires des Chipolopolos Boys. Ils évitent ainsi le Maroc en quarts de finale. Mais n'auront pas non plus la partie facile face au Soudan, le 27 janvier à Marrakech.

De son côté, la Namibie devra se sublimer, le même jour à Casablanca, face au pays-hôte.

Pas de but et de vainqueur entre l'Ouganda et la Côte

d'Ivoire. Mais assurément deux perdants, qui rentrent à la maison avec 1 minuscule point chacun, 4 buts encaissés pour 1 marqué du côté de l'Ouganda et 3 buts encaissés et aucun marqué pour les Ivoiriens.

### Classement

1) Zambie, 7 pts (+4), 2) Namibie, 7 pts (+2), 3) Ouganda, 1 pts (-3), 4) Côte d'Ivoire, 1 pt (-3)

C.D.

## SO'ART CAFÉ

## Une rencontre afro-culturelle à Paris

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018  
15h30 - 19h

Vendôme Club  
9, rue Daunou  
75002 Paris  
Metro: Opéra

PAF: 15 euros  
(une consommation offerte)

Contact : (+33) 6 64 92 41 35

AÏCHA OUATTARA KUKU DOCTROVÉE BANSIMBA

Animée par la journaliste Sabrina Bandundi, la première édition 2018 de So'Art Café aura lieu le 10 février, à 15 h 30, au Club Vendôme à Paris.

Le concept So'Art Café, créé l'année dernière, permet de célébrer, autour d'une rencontre, la transversalité des arts tout en mettant en lumière les artistes africains de la diaspora.

Cette rencontre ambitionne d'inviter les artistes au sens le plus large du terme. De l'écrivain au créateur en passant par le réalisateur ou encore le chef cuisinier.

Trois artistes ont répondu à l'invitation de cette première édition: le chanteur nigérian Kuku, l'actrice-réalisatrice malienne Aïcha Ouattara et l'artiste-peintre congolaise, Doctrovée Bansimba. Durant le déroulement de la rencontre, dans une ambiance conviviale et musicale, le public aura le loisir d'assister aux projections d'extraits de films, de découvrir les œuvres de Kuku lors d'un showcase acoustique et d'apprécier les toiles de Doctrovée Bansimba, peintre formée à l'École nationale des beaux-arts de Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma

## CAN DE HANDBALL GABON-2018

## Le duel Congo-Egypte demain

Les deux pays vont en découdre, ce 24 janvier à Libreville, en quarts de finale de la 23<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN), version masculine.

Les Diablies rouges vont se mesurer aux Pharaons pour une place en demi-finale. Sur le papier, l'Égypte, championne en titre, est favorite. Six fois champions d'Afrique (1991, 1992, 2000, 2004, 2008, et 2016), les Égyptiens veulent conserver le titre cette année. Les Congolais, pour leur part, ont l'ambition de déjouer les pronostics. Une mission difficile. Dans la phase de poules, en effet, les Diablies rouges n'ont pas convaincu. Ils ont perdu leur premier match face au Gabon, pays hôte, 22-27. Devant l'Algérie, ils se sont à nouveau inclinés : 31-33. C'est contre le Cameroun que le Congo a sorti la tête de l'eau en prenant le dessus sur un score de 29-22 avant de courber l'échine face à la Tu-

nisie 23-36.

La victoire du Congo sur le Cameroun a été salubre. C'est d'elle qu'est venue sa qualification en quarts de finale. Avec deux points, les Congolais se sont placés à la troisième place du groupe A, derrière la Tunisie, l'Algérie et le Gabon. Le match nul entre le Cameroun et le Gabon, lors de la dernière journée de la phase de poules, a conforté la qualification du Congo. Les trois autres quarts de finale se joueront également ce 24 janvier. La Tunisie, pays le plus titré du continent avec neuf trophées à son palmarès, rencontrera la République démocratique du Congo qui, en 1992 et 2010, avait occupé la 4<sup>e</sup> place. Après ce match, le tour reviendra à l'Angola d'affronter l'Algérie. Les Algériens sont deuxièmes au classement continental avec sept titres tandis que la meilleure performance des Angolais est la troisième place occupée en 2016 et en 2014. Dans les an-



Les Diablies rouges à l'entraînement/crédit photo Adiac

nées 2014, 2008 et 2006, l'Angola a occupé la quatrième place. Ensuite, le Gabon, pays hôte, rencontrera le Maroc. Les deux pays n'ont jamais remporté le trophée. Les demi-finales se disputeront le 25 janvier. Sur l'ensemble des

rencontres de ces quarts de finale, les pays du Maghreb seront face à ceux de l'Afrique centrale. Des vingt-deux précédentes éditions du CAN, en version masculine, aucune équipe du sud du Sahara n'a remporté le trophée. Trois

pays seulement ont pu atteindre la finale, à savoir le Cameroun en 1974, la Côte d'Ivoire en 1981 et le Congo en 1983. Le public sportif verra bien si, pour cette 23<sup>e</sup> édition, le défi sera relevé.

Rominique Makaya